



China-Belgium Technology Center Position étudiante

I. Présentation du projet et historique du dossier

A. China-Belgium Technology Center (CBTC)

Le 28 mars 2012¹, le Conseil d'Administration (CA) de donnait son feu vert pour un partenariat entre l'UCL et une société chinoise, le *Wuhan² East-Lake High Tech Innovation Center* (WHIBI) pour l'implantation d'un centre technologique dans le parc scientifique de LLN. Une convention fut signée entre l'UCL et le WHIBI dans la foulée de la visite officielle de Mme Liu YANDONG, membre du *Politburo* du Parti Communiste Chinois le 17 avril 2012, en présence du Vice-Ministre chinois des Sciences et Technologies M. Zhiang WANG et du Vice-président et Ministre wallon de l'Économie Jean-Claude Marcourt³. Cette convention comprend une promesse d'emphytéose d'un terrain propriété de l'UCL d'une surface de 8,5 ha⁴, dans le parc scientifique Fleming⁵, à la société WHIBI.

Concrètement, le centre technologique en lui-même se chiffre⁶ à

- 100.000 m² d'incubateurs technologiques, à terme du projet
- 100 millions d'euros d'investissement total, à charge de la banque chinoise ICBC⁷ et la Ville de Wuhan.

B. Dossier « satellite » : logement des expatriés chinois

Pour permettre l'installation du CBTC dans le parc scientifique, il faut que des expatriés chinois puissent s'installer à LLN pour la gestion de la construction et du lancement de leur centre. L'UCL, comme convenu dans la convention, doit se charger de leur céder un terrain pour construire des logements. Lors du CA du 19 décembre 2012, il a été présenté 3 emplacements pour construire ces logements pour un total de 300 unités sur une surface de

¹ Note au CA 562/9884 (19.12.2012)

² Ville de 9.000.000 d'habitant dans la province de Hubei. Deuxième plus grande ville intérieure de Chine (et 12e plus grande du pays), elle abrite un important centre d'assemblage de PSA Peugeot Citroën et du constructeur nippon Nissan. C'est aussi la première ville chinoise en termes d'investissements français. Source : Wikipédia, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Wuhan> (28/01/2013).

³ Source : <http://marcourt.wallonie.be/actualites/~bientot-un-china-belgium-technology-center-a-louvain-la-neuve.htm?lng=fr>

⁴ 17 terrains de football, approximativement.

⁵ À côté du O'Green

⁶ Archives actualités UCL, Un centre technologique Belgique-Chine à LLN, <http://www.uclouvain.be/411262.html> (28/01/ 2013)

⁷ Industrial and Commercial Bank of China Ltd



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE LOUVAIN

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/450888

20.000 m² :

- un bâtiment principal construit en continuant la dalle au-dessus du chemin de fer, adossé à l'immeuble « Koekelberg », abritant le *Guinch*, l'*Unif-Copy*, etc. Ce bâtiment sera de 5 niveaux avec un rez qui accueillerait des commerces. Sa surface sera de 10.000 m². Il permettra de continuer la dalle à cet endroit et de relier la Voie du Roman Pays et la Rue du Sablon.
- deux autres immeubles de plus petit gabarit, le premier sur l'Avenue du Ciseau en amont de l'EPHEC (6.500 m²), le second adossé au Boulevard de Wallonie (côté Nord), à hauteur de la station essence sur l'îlot central du boulevard. Ces deux projets sont réservés dans une optique de besoin à long terme et ne seront donc pas réalisés tout de suite.

II. Analyse du dossier

Dès le départ, la délégation étudiante du CA a marqué son opposition sur le projet pour diverses raisons, tant formelles que fondamentales :

- la première et principale raison était la suivante : mener un projet immobilier à Louvain-la-neuve est souvent extrêmement exigeant, notamment sur les questions urbanistiques, le cahier de charge pour les entrepreneurs est souvent épais ; pourtant pour ce projet l'accord se faisait en quelques semaines avec la bénédiction de toutes les autorités compétentes. Ce « passe-droit » pour les investissements chinois n'est pas justifiable à nos yeux. Une telle souplesse n'est jamais de mise avec les projets belges, ou même étrangers. Cet empressement a également entraîné une absence de réflexion quant au bien fondé de la demande.
- le principe du partenariat entre l'université avec un gouvernement non-démocratique, par l'intermédiaire d'une société dans la droite ligne de la politique chinoise.
- Soutenir avec autant de vigueur un investissement chinois ici, n'est-ce pas aussi cautionner des pratiques condamnables là-bas ? D'autant qu'aucune clarification n'a été offerte quant à la politique sociale et écologique de la société chinoise partenaire WHIBI en Chine : quelles conditions de travail offre-t-elle à ses employés ? A-t-elle le souci de l'impact environnemental de sa production ?

Par ailleurs, le dossier du CBTC ne peut être découplé de celui de la construction des logements qui en découlent. Plus précisément, lors du CA du 19 décembre, la délégation AGL a opposé les points suivants :

- l'absence de vision urbanistique de l'UCL : un temps minimum de réflexion serait



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE LOUVAIN

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/450888

requis avant d'octroyer un des derniers espaces du centre de LLN à des investisseurs quels qu'ils soient. Chacun s'accorde pour dire que la pénurie d'auditoires et de kot est criante. Il n'est probablement pas opportun d'ajouter une pression sur l'immobilier mais plutôt de définir correctement des priorités.

- le risque important de voir apparaître un « China Town » à LLN, comme dans un premier temps, tout le logement des travailleurs chinois se fera en un seul endroit. Les commerces chinois y seront également concentrés. Cela ne favorisera pas l'intégration des familles chinoises à la population louvaniste.

III. Proposition de position

La délégation du CA soumet au vote du Conseil :

- a) La ratification de la position prise au CA par les étudiants, à savoir un certain scepticisme par rapport à l'ensemble du projet CBTC, en droite ligne de ce qui avait été opposé par la délégation précédente.
- b) L'opposition à la concentration du logement des expatriés chinois en plein centre-ville, ne favorisant ni leur intégration, ni le problème de manque d'espace global sur la commune d'Ottignies-LLN.
- c) Une proposition de redéploiement des logements chinois, à la fois de manière plus éparpillée dans l'ensemble de la ville, ainsi que dans les bâtiments actuellement proposés mais en cohabitation avec des habitants de LLN dans une optique de mixité sociale.
- d) Une réaffirmation de la volonté de l'AGL d'une politique urbanistique ouverte, verte et globale.